OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GF Ambition Solidaire, Action R (FR001400C9R6)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA). Il est constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions du code monétaire et financier.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.
BNPP AM n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de la SICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du Produit est de rechercher, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, à travers une politique active d'allocation d'actifs et de sélection de titres, une performance nette des frais de gestion, sur un horizon de cinq ans, supérieure à celle mesurée par l'indicateur de référence composite suivant : 22% JP Morgan EMU 7/10 ans (coupons nets réinvestis - code Bloomberg JNEU7R10) ; 50% Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis - code Bloomberg SXXT) ; 25% MSCI EMU Smid Caps NR (dividendes nets réinvestis - code Bloomberg NE661638) et 3% €STR (net capitalisé - code Bloomberg ESTRON), tout en intégrant des critères de bonne gouvernance et de développement durable. Le Produit est gérée selon une approche socialement responsable (ISR) mais ne bénéfice pas du label ISR.
Le Produit est géré activement, ce qui signifie qu'il n'a pas l'intention de reproduire l'indicateur de référence mais qu'il essaie de dépasser ses performances. Le Produit n'est pas limitée par l'Indicateur de référence. Ce dernier n'est utilisé qu'à titre de comparaison des performances.
Caractéristiques essentielles du Produit : Les placements en actions sont réalisés sur des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation cotées. Ces placements seront réalisés majoritairement (80% minimum de la poche actions) sur les marchés de l'Union européenne. Le Produit pourra également investir sur des pays hors de l'Union européenne à hauteur de 20% maximum de son actif net, dont 10% maximum de son actif net sur des pays hors OCDE (dont pays émergents). La part des actions de sociétés de petite capitalisation peut représenter jusqu'à la totalité de l'actif net du Produit. Une société est considérée comme une société de petite capitalisation si sa capitalisation est inférieure à 2 milliards d'euros et une micro-capitalisation si sa capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros. La part des actions de micro-capitalisations peut représenter jusqu'à 10% maximum de l'actif net du Produit. Les actions de sociétés de petites capitalisations (excluant les micro-capitalisations et le capital-investissement) représenteront en moyenne entre 20% et 30% de l'actif net du Produit.
Le degré d'exposition au risque actions est compris entre 50% et 100% de son actif net. Le Produit peut investir jusqu'à 50% de son actif en titres obligataires, d'émetteurs publics ou privés. Le Produit pourra investir dans des titres « *investment grade* » dont la notation sera comprise entre AAA / Aaa et BBB-/ Baa3 (Standard and Poor's, Moody's / Fitch) (2ème meilleure note selon les trois agences de notation : Standard and Poor's, Moody's ou Fitch ou d'une notation équivalente selon l'analyse du sous-délégataire de la gestion financière ou notation établie par un prestataire externe sélectionné par le sous-délégataire de la gestion financière). En outre il se réserve, à titre accessoire (montant inférieur à 10% de l'actif net) la possibilité d'investir dans des titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou ayant une notation minimale de BB- / Ba3 (2ème meilleure note selon les trois agences de notation : Standard and Poor's, Moody's, Fitch ou notation équivalente selon l'analyse du sous-délégataire de la gestion financière ou notation établie par un prestataire externe sélectionné par le sous-délégataire de la gestion financière). Néanmoins, le Produit pourra investir dans des obligations convertibles à hauteur de 10% maximum de son actif net. Le Produit peut investir dans la limite de 10% maximum de son actif net dans des instruments du marché monétaire dont la notation minimale pourra être A2, F2 ou P2 (2ème meilleure notre selon les trois agence de notation Standard and Poor's, Moody's, Fitch ou équivalent ou notation équivalente selon l'analyse du sous-délégataire de la gestion financière ou notation établie par un prestataire externe sélectionné par le sous-délégataire de la gestion financière). Le Produit est composé d'investissements en lignes directes et peut détenir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM et FIA français et/ou en OPCVM européens.
Du fait de son caractère «NSK», le Produit détient, à hauteur de 10 % minimum de son actif net, des actions de sociétés de capital risque, des parts de fonds communs de placement à risques et des parts de fonds communs de placement dans l'innovation, des actions de sociétés cotées dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros. **Toutefois, les nouvelles souscriptions ne sont plus éligibles au régime fiscal « NSK » (cf. page 5 du prospectus - Rubrique « Indication sur le régime fiscal).** De plus, une enveloppe limitée à maximum 10% de l'actif net du Produit sera consacrée à des investissements dans des titres de capital ou de dette émis par des émetteurs de juridiction française appartenant à l'économie sociale et solidaire. Ces investissements seront effectués via l'investissement en parts et/ou actions d'OPC eux-mêmes investis dans des titres d'émetteurs dits «solidaires» sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du code du travail. L'analyse extra-financière dite «analyse ESG» couvrira au minimum 90% de l'actif net du portefeuille. a) Stratégie ISR concernant les investissements en lignes directes des poches actions/obligations : La recherche extra-financière consiste à intégrer une approche ISR dans la sélection des titres. Dans le cadre d'une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées, le Produit a pour vocation d'avoir un profil ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. Pour y parvenir, les gérants s'assureront pour chaque poche que le score ESG du portefeuille soit supérieur au score de l'univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Screening négatif & exclusions : suite à l'application du filtre éthique, sont exclus de l'univers d'investissement les titres susceptibles de violer les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les armes controversées, le charbon et les sables bitumineux. Notation extra-financière : suite à une analyse extra-financière utilisant des scores ESG de chacun des titres, les gérants s'assureront que le score ESG du portefeuille soit supérieur au score de l'univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Ainsi, le score ESG du portefeuille sera nécessairement supérieur au score ESG de l'univers d'investissement initial du Produit. Il est à noter que la note ESG globale du portefeuille est calculée en tenant compte de la pondération des titres en portefeuille.

Pour la poche actions, l'univers d'investissement initial est celui des actions de grandes capitalisations européennes représenté par l'indice Euro Stoxx et, dans une moindre mesure, les titres européens de petites et moyennes capitalisations représenté par l'indice MSCI EMU SMID Cap, alors que pour la poche obligataire, l'univers d'investissement initial est défini comme celui des émissions souveraines libellées en EUR des Etats de la zone euro et des émissions privées libellées en EUR dont la notation est supérieure ou égale à BB-. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son univers d'investissement initial. Pour autant, elle s'assurera que l'univers d'investissement initial retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Produit. Il est souligné que l'engagement est pris sur l'ensemble de la poche obligataire en tant que telle et non pas au niveau des sous-poches et afin d'y parvenir, la poche obligataire utilise une notation ESG homogène. La notation ESG des titres souverains est ajustée à l'échelle de la notation des titres obligataires privés afin de permettre un score ESG homogène et non biaisé au sein d'une même poche incluant à la fois des émissions souveraines et privées. La méthodologie d'analyse ESG est structurée autour des piliers E(Environnement), S (Social) et G (Gouvernance). Pour chaque valeur, un score ESG global est calculé. La note ESG est exprimée selon une échelle allant de 0 (note la plus basse) à 100 (note la plus élevée). Le score ESG est fondé sur un référentiel de critères adapté à chaque secteur et basé sur différentes données recueillies auprès de fournisseurs de données extra-financières. Pour chacun des piliers sont pris en compte, à titre d'exemple :
- Environnement : Changement climatique, performance énergétique, gestion des ressources en eau, gestion des déchets
- Social: gestion des ressources humaines, santé et sécurité des salariés, diversité, développement des compétences, relations avec les communautés locales, les clients et les fournisseurs, qualité et sécurité des produits et services, respect des droits humains
- Gouvernance : composition et diversité des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants, audit, droits des actionnaires, éthique des affaires.

b) Stratégie ISR concernant la poche solidaire : La couverture ESG de la poche solidaire est de 100%. A titre accessoire, une enveloppe limitée à maximum 10% de l'actif net de GF Ambition Solidaire sera consacrée à des investissements s'exposant à des titres de capital ou de dette émis par des émetteurs de juridiction française appartenant à l'économie sociale et solidaire. Ces investissements seront effectués via l'investissement en parts et/ou actions d'OPC eux-mêmes investis dans des titres d'émetteurs dits «solidaires» sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du code du travail. Le sous-délégataire de la gestion financière a sélectionné un gérant externe pour la poche solidaire.
La méthodologie de mesure d'impact et d'évaluation ESG permet d'identifier au moment de la due-diligence : l'ensemble des impacts significatifs liés à l'action d'une entreprise, de les qualifier sur le plan quantitatif, mais aussi en terme de qualité et de fiabilité et d'élaborer avec le dirigeant une «feuille de route d'impact » assortie d'objectifs chiffrés sur un nombre circonscrit d'indicateurs, et d'obtenir un suivi annuel sur sa mise en œuvre. Elle permet un suivi synthétique d'impact portant tant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs obtenus (classés par Objectif de Développement Durable, par exemple), que sur le degré d'atteinte des objectifs fixés.
c) Principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière : Les notes ESG des différents titres sont basées principalement sur les comportements ou données passées des entreprises sans s'inscrire dans une démarche résolument prospective. En outre, l'utilisation des données de fournisseurs externes a ses propres limites dans la mesure où les informations sur les risques ESG de certaines entreprises pourraient être manquantes ou incomplètes du fait de leur incapacité de gérer les risques ESG. Le Produit peut être exposé au risque de change à hauteur de 20 % de son actif net. La couverture du risque de change est discrétionnaire. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et de taux, et à titre de couverture du risque de change, dans la limite de 100 % de l'actif net.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 10 heures, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.
Le Produit réinvestit les sommes distribuables.
Recommandation : Le Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les ci

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés relatifs aux autres catégories d'actions de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans différentes catégories d'actifs avec généralement une proportion importante d'actifs risqués et une part plus faible d'actifs moins risqués justifie la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6.919,53 EUR	3.280,88 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,80%	-19,98%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8.699,46 EUR	9.497,08 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,01%	-1,03%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10.316,65 EUR	12.638,05 EUR
	Rendement annuel moyen	3,17%	4,79%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13.065,91 EUR	14.825,4 EUR
	Rendement annuel moyen	30,66%	8,19%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM.
En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	281,02 EUR	731,11 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,83%	1,29% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,09% avant déduction des coûts et de 4,79% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,71% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	69,58 EUR
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11,44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.
La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.